

SALARIÉS, DIRIGEANTS, VOLONTAIRES... QUI PEUT FAIRE QUOI ?

ORGANISATEUR(S) : COLLECTIF DE FORMATION DES BÉNÉVOLES ASSOCIATIFS EN DEUX-SÈVRES

THÈME : LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

 Initiation

 Gratuit

 0,5

 Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Comment organiser l'activité de l'association avec des personnes qui s'engagent sous des statuts différents (bénévoles, salariés, volontaires, etc.) ?

- Un volontaire en service civique peut-il animer un cours ?
- Que signifie « être tuteur » d'un stagiaire ?
- Comment les missions d'un salarié peuvent-elles être modifiées ?
- Qui est responsable d'un bénévole ?

DATE(S) DE LA FORMATION

24 février 2021
18h30-21h00

LIEU DE LA FORMATION

Lieu communiqué avec la confirmation de la formation
79400 Saint Maixent l'Ecole

POUR S'INSCRIRE

 <https://formationdesbenevoles79.fr/liste...>

STRUCTURE FORMATRICE

Collectif de formation des bénévoles associatifs en Deux-Sèvres

Voir la présentation de cette structure

Formation financée par :

